

ÉCONOMIE

VINS ROSÉS DE PROVENCE AOC : UN BILAN 2016 TRÈS SATISFAISANT, DES PRÉVISIONS OPTIMISTES POUR 2017

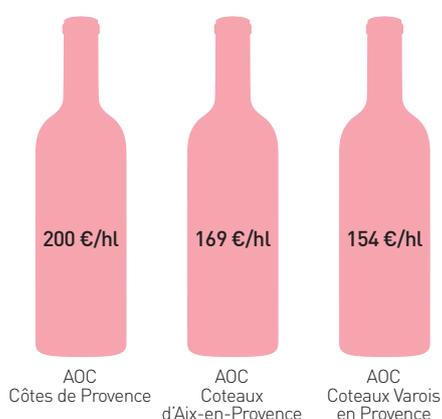
Dans un marché mondial du rosé en pleine croissance, les vins rosés de Provence AOC confirment leur statut d'appellation française leader avec un chiffre d'affaires en hausse de 9 %, tiré par une augmentation des volumes exportés.



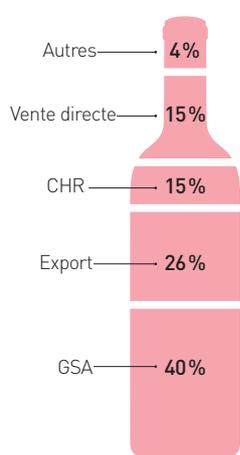
2016 : une année record

En 2016, le chiffre d'affaires des vins rosés de Provence AOC, 42 % des rosés AOC produits en France, a battu un nouveau record en dépassant la somme de 1,44 milliard d'euros, soit une augmentation de 9 % en un an et de 60 % en cinq ans. Les exportations des vins rosés de Provence AOC ont progressé de 23 % en un an. Sur la même période, les ventes en grande distribution se sont maintenues avec un prix moyen par col, les trois appellations confondues, en augmentation de 3 %.

COURS DU VRAC (campagne 2015-2016)



CIRCUITS DE DISTRIBUTION



L'EXPORT, UN MARCHÉ EN CROISSANCE

- Les exportations de vins rosés de Provence AOC ont progressé de 23 % en un an
- 26 % des vins rosés de Provence AOC ont été exportés en 2016 (contre 12 % en 2010)
- 4,40 € le prix moyen d'une bouteille de rosé vendue à l'export (x 2,5 en dix ans)
- Les trois premiers marchés : États-Unis (43 %), Royaume-Uni (10 %), Belgique (8 %)

>>>

CHIFFRE D'AFFAIRES

1,44 Mrd €

+ 9 % en un an, + 60 % en cinq ans

LA GRANDE DISTRIBUTION, UN PRIX MOYEN QUI PROGRESSE

- 40 % des vins rosés de Provence AOC sont vendus en GSA
- Le prix moyen d'une bouteille de rosé par appellation :
 - AOC Côtes de Provence : 4,80 €
 - AOC Coteaux d'Aix-en-Provence : 3,80 €
 - AOC Coteaux Varois en Provence : 3,90 €
- Un prix moyen, les trois appellations confondues, en augmentation de 3 % en un an

2017 : UNE ANNÉE PROMETTEUSE

Les conditions climatiques du millésime 2016 ont permis une récolte dans la moyenne des dernières années, en légère augmentation de 0,9 % par rapport à 2015. Dans le même temps, la production de rosés pour l'ensemble du vignoble français chutait, quant à elle, de 13 %. Une baisse – la seconde consécutive – qui s'explique, au-delà des aléas climatiques, par la volonté de certaines régions de se recentrer sur des couleurs plus conformes à leur identité.

En retour, ce choix stratégique renforce les positions du vignoble des vins rosés de Provence AOC, historiquement spécialisé dans la production de rosé. 2017 s'annonce donc sous les meilleurs auspices, d'autant que les volumes disponibles permettront d'alimenter les marchés de façon satisfaisante et de tirer profit d'une demande particulièrement dynamique, la part de la consommation de rosé dans le monde ne cessant de croître (10,7 % des vins tranquilles consommés en 2015 étaient des vins rosés, contre 8,3 % en 2002).

Les chiffres-clés des Vins de Provence AOC

1 317 900 hl
(équivalant à 176 millions de bouteilles)

75 % AOC Côtes de Provence
15 % AOC Coteaux d'Aix-en-Provence
10 % AOC Coteaux Varois en Provence

89 % vin rosé
7 % vin rouge
4 % vin blanc

26 860 ha

sur 3 départements :
Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes (une commune)

623

producteurs
(562 caves particulières
et 61 caves coopératives)
+ de 100 sociétés de négoce

42 %

La Provence est la première région en France productrice de vin rosé AOC avec 42 % de la production nationale et environ 6 % des rosés du monde

Source : CIVP